

**Regroupons-nous au sein de la CNT-Solidarité Ouvrière pour imposer le respect de nos droits et de notre dignité !****Nettoyage : grilles des salaires 2021****Cette grille des salaires est applicable, au 1er février 2021, dans les entreprises relevant de la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés (IDCC 3043).**

Filière exploitation			
Niveau	Échelon		
Maîtrise - MP	MP5*	18,46	
	MP4*	17,08	
	MP3	15,32	
	MP2	13,82	
	MP1	13,07	
Chef d'équipe - CE	3	13,02	
	2	12,88	
	1	12,18	
Niveau	Échelon	A	B
ATQS	3	12,61	12,88
	2	11,73	11,93
	1	11,11	11,29
AQS	3	10,90	11,10
	2	10,80	11,00
	1	10,71	10,89
AS	3	10,65	10,84
	2	10,59	10,78
	1	10,56	10,72

A : propreté ou prestations associées.

B : propreté et prestations associées (sous réserve d'exercice continu pendant 3 mois hors cas de remplacement).

\* Assimilé cadre.

- Le temps nécessaire à l'habillage et au déshabillage doit être payé comme du travail effectif. De plus, l'entretien de la tenue de travail doit être à la charge de l'entreprise.

- Surveillez vos fiches de paie, les sociétés de nettoyage pratiquent un abattement de 10 % du salaire brut pour le calcul des cotisations. Cette pratique, qui baisse vos cotisations, a été interdite par une décision jurisprudentielle.

**Attention !** Dans l'hôtellerie, le travail "à la chambre" est illégal : voir fiche sur notre site.